

# Protocole sanitaire VALENCE ROLLER HOCKEY – Match isolé

Version 22/09/202

## Accès au gymnase (spectateurs)

- L'accès au gymnase pour les spectateurs se fera par 2 entrées : porte PMR côté patinoire et porte « Vestiaire Jaune » côté école maternelle. Les portes resteront ouvertes pour éviter les contacts.
- 2 zones de spectateurs seront ainsi délimitées sans possibilité de passer de l'une à l'autre par le gymnase.
- Chaque spectateur lors de son entrée doit :
  - o porter son masque
  - o s'inscrire sur le registre à l'entrée (date, heure d'entrée, heure de sortie)
  - o se désinfecter avec le gel mise à disposition à l'entrée de la salle
  - o respecter la distance physique entre spectateurs / groupes

## Accès au gymnase (joueurs)

- L'accès au gymnase pour les joueurs se fera par la porte PMR côté patinoire
- Chaque joueur lors de son entrée doit :
  - o porter son masque
  - o s'inscrire sur le registre à l'entrée (date, heure d'entrée, heure de sortie)
  - o se désinfecter avec le gel mise à disposition à l'entrée de la salle
  - o rejoindre la zone « joueur » séparée des spectateurs.

## Vestiaires et douches

- Le vestiaire collectif côté Patinoire sera réservé à l'équipe « visiteuse », le vestiaire du milieu sera réservé à l'équipe de Valence
- Les vestiaires collectifs sont accessibles sous conditions :
  - o Respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes
  - o Port du masque obligatoire (à partir de 11 ans).
- Les douches collectives et individuelles sont accessibles sous conditions :
  - o Respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes en utilisant 1 douche sur 2 pour les douches collectives

## Dans le gymnase

- Respect des règles sanitaires : distanciation d'un mètre minimum entre deux personnes/groupes en toutes circonstances, lavage régulier des mains avec du savon dans les sanitaires ou usage de gel hydro-alcoolique mis à disposition par l'association
- Port du masque obligatoire pour toutes personnes (à partir de 11 ans) y compris dans les vestiaires et sanitaires.
- Le port du masque n'est pas obligatoire sur le terrain et le banc des joueurs.
- Les pratiquants doivent posséder leur propre matériel et leur gourde personnelle.

## Buvette

- Respect des règles sanitaires : distanciation d'un mètre minimum entre deux personnes/groupes en toutes circonstances, gel hydro-alcoolique à disposition à la buvette, port du masque obligatoire en toutes circonstances hors au moment de l'acte « manger » ou « boire »
- Utilisation de récipients individuels, pas de consommables accessibles en libre-service.

Le Référent COVID pour le club est : **Audrey CHABOD**